Image not found or type unknown

Gardes Jours fériés

Par **Lolo0602**, le **16/05/2024** à **22:08**

Bonjour, j'ai une question concernant les gardes d'enfants en étant séparé. Mon concubin a un droit de visite tous les dimanches de 13h a 18h pour sa fille d'une première union. Cependant lundi prochain est un jour férié et sur le jugement il est indiqué " dit que la fin de semaine s'étant des jours fériés qui suivent ou précédent immédiatement le weekend et profitent a celui chez lequel l'enfant est hébergé la fin de semaine considérée". Donc après lecture moi je comprends qu'on peut garder sa fille du dimanche au lundi! Mais son ex ne veut rien entendre. Pensez vous qu'on a le droit de garder la petite du dimanche au lundi?
Merci d'avance a ceux qui répondront.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés